



Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2020

Édito

Chères Saulcetières, Chers Saulcetières,

Nous venons tous de vivre plusieurs mois difficiles, marqués par une crise sanitaire sans précédent, ou presque !

En effet, pour mémoire :

- 1918-19: Grippe espagnole (20 à 50 millions de morts dans le monde),
- 1957-58: Grippe asiatique (100 000 morts en France et 2 à 3 millions dans le monde),
- 1968-69: Grippe de hong kong (1 million de morts).

Ce qui diffère aujourd'hui (en dehors du progrès médical) c'est :

- Le principe de précaution qui prévaut (dans la Constitution).
- La cacophonie médiatique des chaînes d'info en continue qui nous informent et nous conditionnent !
- Un conseil scientifique peu fiable et peu scrupuleux de son indépendance, qui, trop souvent alimente la peur.
- Des ministres tétanisés entre la nécessité absolue de ne pas laisser s'écrouler l'économie, et la tentation de ne prendre aucun risque sanitaire, en ouvrant largement "le parapluie".
- Enfin le pessimisme ambiant qui n'existait pas dans « les 30 glorieuses » et encore moins en 1968 !

Si le pouvoir central a souvent failli, il est aujourd'hui reconnu de tous que les communes ont montré leur capacité à réagir, s'adapter et apporter des solutions de proximité. Et La Saulce n'a pas été en reste dans ce domaine, nous avons ainsi mis en place une cellule de veille des personnes vulnérables, mis en sécurité nos commerçants par des paravents, désinfectés les conteneurs à ordures, pris en mains la confection et l'achat de masques

Cette crise nous a aussi montré toutes les ressources insoupçonnées dont vous êtes capables et dont vous avez fait preuve. Des qualités d'entraide, de responsabilité, d'abnégation et de courage. Je veux vous en féliciter.

Merci à nos couturières qui ont confectionné plus de 1 000 masques, à nos commerçants qui ont assuré l'approvisionnement du village, aux agents municipaux qui ont assuré la continuité des services et bien évidemment à tous les soignants et garde malades.

Nous avons ensemble réussi le déconfinement, la reprise des activités scolaires et périscolaires.

Nous avons aussi dès le mois de juin, malgré les difficultés imposées à juste titre par les consignes de sécurité COVID, animé à nouveau le village et recréé du lien social. Vous avez ainsi pu profiter entre autres de la fête de la musique, des marchés nocturnes, du cinéma en plein air, de la fête votive

avec son trail, son spectacle musical, son feu d'artifice, sa fête foraine et ses nombreux concours de boules.

Nous voici aujourd'hui, en ce début d'automne toujours confrontés à ce satané virus !

Et probablement encore pour plusieurs mois.

Aussi, nous ne devons pas baisser la garde, et nous sentir tous responsables, en respectant scrupuleusement les gestes barrières, la distanciation et le port du masque. Je veux aujourd'hui lancer un appel à nos jeunes, et leur dire « rien ne nous fait plus plaisir que de vous voir heureux, vous amuser et profiter de la vie, mais si vous ne voulez pas prendre le risque que tout cela s'arrête à nouveau, n'oubliez pas de respecter les règles sanitaires du mieux possible ».

Pour autant, et malgré le pilonnage médiatique alarmiste, que je regrette et que je dénonce, et les décisions gouvernementales souvent discutables, nous ne devons pas céder à la panique et au défaitisme qui à coup sûr aggraverait une crise économique et sociale dont les conséquences risquent d'être infiniment plus graves que la crise sanitaire.

Enfin, je veux aujourd'hui, ainsi que mon équipe, vous remercier de nous avoir, en nous réalisant en mars dernier, fait confiance pour poursuivre le travail engagé depuis le début 2019.

Vous avez ainsi adhéré à notre projet pour La Saulce, lequel doit mettre notre commune dans les meilleures conditions pour prospérer harmonieusement dans le respect du développement durable. Cela avec pour objectif l'épanouissement des Saulcetières et des Saulcetières, aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

Une vision pour La Saulce à moyen et long terme (15 à 20 ans) qui justifie, une réflexion approfondie à laquelle vous pourrez participer, et l'aide de spécialistes (urbanistes, paysagistes ...), qui débouchera sur la réalisation d'investissements structurants que nous vous présenterons dans les mois à venir, et dont le seul but sera de rendre La Saulce encore plus attractive et facile à vivre.

« Une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve. Une action qui ne découle pas d'une vision, c'est du temps perdu. Une vision suivie d'action peut changer le monde ». Nelson MANDELA

Bien à vous.

Le Maire
Roger GRIMAUD



Équipements publics

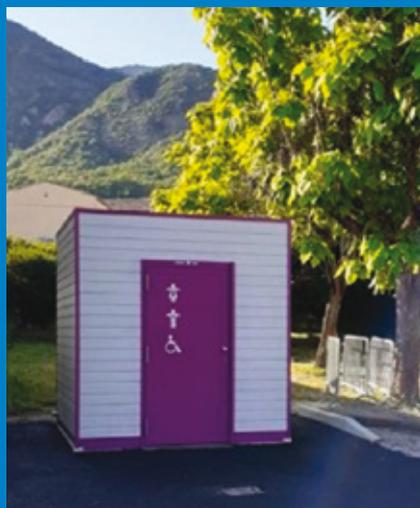
PARC DE JEUX D'ENFANTS

Le nouveau parc de jeux au cœur du lotissement des Caires a ouvert au printemps. Les enfants de tout le village peuvent profiter de jeux adaptés et sécurisés.



TOILETTES PUBLIQUES

L'installation des toilettes publiques est intervenue au printemps. La commune en était dépourvue depuis plusieurs années.



UN DAB POUR LA SAULCE

Margé le scepticisme ambiant, le Maire de La Saulce, Roger Grimaud, et son équipe ont réussi à doter notre commune d'un distributeur automatique de billets.

Il s'agit de l'un des tous premiers appareils installés en France par la Société Brink's, société spécialisée dans le transport de fonds.

Concrètement le distributeur est installé dans un local communal sis à l'angle de l'avenue des 3 frères Martel.

Sans conteste, un partenariat gagnant-gagnant permettant à la Brink's de contenir le déclin des espèces comme moyen de paiement et aux municipalités telles que La Saulce, de satisfaire un besoin essentiel pour leur population.

En outre, l'accès et la circulation des liquidités contribuent activement à soutenir et dynamiser le commerce local. Une belle réussite qui renforce l'attractivité de La Saulce.



ENFIN LE DAB !
Opérationnel

 depuis le 27 mai

POINT CASH
VILLAGE

RETRAIT
Mairie de La Saulce

Raccordement à la Fibre

Le très haut débit est désormais une réalité sur notre commune qui fait figure de pionnier au sein des Hautes-Alpes. D'une part, la fibre rend possible un accès ultra-rapide à Internet. Les débits atteints permettent par exemple de télécharger un film dans des délais inégalés. D'autre part, elle offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordé la possibilité de faire des usages simultanés (surfer sur le Web, téléphoner, regarder la télévision en HD) des offres triple ou quadruple play sans contrainte liée au partage des débits. Enfin, elle ouvre la voie à de nouvelles technologies sans cesse plus innovantes et présente un atout significatif en termes d'attractivité économique. Les opérateurs Télécom devraient dans les prochaines semaines proposer des offres utilisant cette avancée technologique à leurs abonnés.



Quelques travaux et projets à venir

- Aménagement du sentier d'accès et mise en valeur de la tour du Guet,
- Aménagement de l'entrée nord (entre la résidence Le Clos des Glycines et la Gendarmerie) : trottoirs, piste cyclable et sécurisation de la vitesse,
- Rénovation en vue de sa mise en location du logement communal sis au-dessus de La Poste,
- Réfection de la voirie : chemin des pommiers, impasse des Sigoyards, route de Fouillouse, un tronçon aux Albergements, stabilisation du chemin piétonnier dit « chemin jaune » ... ,
- Éclairage public : installations de candélabres solaires supplémentaires au chemin du Riou, enfouissement des réseaux électriques au Grand Pré,
- Réfection du jeu de boules,
- Aire de stationnement à destination des campings cars.

IMMOBILIER :

- Rénovation de l'école,
- Lancement des études et demandes de subventions : salle pluri-activités en prolongement de l'espace Marcel Lesbros,
- Agrandissement de la Mairie avec les conseils du CAUE (conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement),
- Equipements numériques : achats de PC informatiques, de vidéoprojecteurs à destination de l'école et des services administratifs.



NUMÉROTATION ET FIABILISATION DES ADRESSES

La municipalité a conduit ces derniers mois en collaboration avec la poste un chantier consistant à améliorer l'adressage des rues et habitations.

Pour se faire la numération a été passée en revue et des lieux dépourvus d'adresse ont été désignés (impasse des écoles, des jardins, du Riou...).

Avantages en découlant : faciliter la commercialisation de la fibre optique et indispensable à la demande de raccordement, rapidité d'intervention des services d'urgence, efficacité de l'acheminement du courrier et des colis...

Tribune des élus d'opposition « avec vous pour la saulce »

Vous avez été 367 Saulcetiens à nous avoir accordé vos suffrages lors des élections municipales du 15 mars dernier. Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre confiance, qui nous oblige. Comme nous l'avons indiqué lors du conseil municipal d'installation, nous entendons travailler dans un esprit constructif dans l'intérêt des Saulcetières et des Saulcetiens. Face aux enjeux nés de la crise sanitaire, il s'agit d'être solidaires et attentifs avec les personnes les plus fragiles, avec nos agriculteurs, nos commerçants, nos artisans, nos chefs d'entreprise, avec nos enfants, avec nos concitoyens dont l'emploi serait menacé par la situation économique. C'est notre priorité.

Durant ce mandat, nous serons aussi vigilants sur la gestion de notre commune et sur les actions qui seront engagées. Nos attentes n'ont pas changé :

dynamiser le village et les services à la population (notamment au niveau de l'offre médicale) ; réduire notre consommation d'énergie et agir pour notre environnement ; réduire la vitesse dans la traversée du village et mieux sécuriser les piétons ; impliquer davantage la population dans les projets communaux. Les projets qui iront véritablement dans ce sens auront notre soutien.

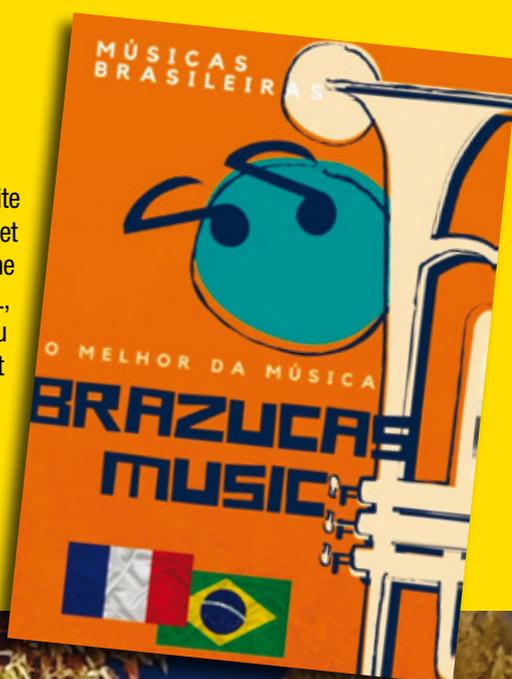
Thierry Pletan, qui est également conseiller communautaire, sera aussi un élu engagé au sein de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, là encore dans un esprit constructif, en agissant dans les intérêts de La Saulce. Pour notre part, nous n'avons jamais varié : nous considérons que l'Agglomération est une chance pour notre commune. Il faut savoir la mettre à profit.

Thierry PLETAN, Martine FLOUROU, Franck LAGIER, Eva SIROT.

Festivités, animations et culture

Fête de la musique

La fête de la musique a été une réussite sachant allier moment de convivialité et respect des gestes barrières. A l'affiche se sont succédés : Stéphane DANIEL, les choristes de la chorale de l'eau vive ainsi que la famille MOURARD et en clôture le groupe brésilien «Brazucas music». Ce dernier s'est entre autres produit à 2 reprises, dont l'une accompagné de la famille MOURARD, pour égayer nos soirées estivales.



SÉANCES DE CINÉMA

Après le gros succès de 2019, le cinéma de plein air a fait son retour cet été dans notre beau village, sur le parking de la Bourgade. Quatre séances ont été projetées pour le plaisir des grands et des petits avec de bons films à l'affiche.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une cérémonie du 8 mai 2020 très particulière sans la foule traditionnelle de saulcetiens accompagnée des enfants mais si importante pour la mémoire de ceux tout particulièrement saulcetiens qui sont tombés pour la France, il y a plus de 75 ans.



LE MARCHÉ DOMINICAL

Lieux de rencontre et d'échanges, vous y trouverez les producteurs, marchands ambulants, artisans qui viennent vendre fruits, légumes, miel, etc, et où vous pourrez savourer les produits du terroir et admirer l'artisanat local.



27 au 31 août : Fête patronale

Sous l'impulsion de la dynamique et ingénieuse association «La Saulce animation», la fête patronale a relevé le défi de se tenir en période de pandémie.

L'ambiance festive a su s'adapter au contexte sanitaire en parfaite coordination avec les services de la préfecture.

La météo est venue quelque peu ternir ce flot d'animations mais la résilience des organisateurs a su insuffler un moment divertissant bienvenu en cette veille de rentrée placée sous le joug anxiogène de la Covid.

Le programme, particulièrement fourni tout au long de ses 5 jours de fêtes : le jeudi sous un grand soleil le club de la grosse boule organisait le Challenge marcel LESBROS, qui s'est déroulé sur les terrains de la saulce avec pour les participants 1 repas réalisé par le restaurant chez LILI merci à toute l'équipe de Régine Peyrot.

Le dimanche matin, suite à une météo défavorable « pluie » le vol captif en montgolfière a été annulé, mais le 1er trail a connu un grand succès. Ces innovations seront à remettre à l'affiche l'année prochaine.

La PENA venue du Gard nous a fait vivre des moments exceptionnels lors de sa prestation dans le village et à ainsi emmener les enfants lors de la retraite aux flambeaux vers le feu d'artifice qui s'est déroulé sur le « stade de foot » encore un grand succès comme tous les ans. Le samedi soir, le groupe ANTIDOTE était présent avec

des sons rock des années 80. Et pour finir le dimanche, le public a pu assister au spectacle de AGLAE et Stephen Orcière lors de leur prestation sur la place de l'église.

Au cours de cet intermède festif, le maire, M. Roger Grimaud, a remercié chaleureusement en prélude de l'apéritif municipal, les chevilles ouvrières ayant participé au bon déroulé de la fête et Covid oblige, celles et ceux qui ont contribué à la protection de leurs concitoyens en confectionnant des masques en tissu durant la période de confinement.

Par ailleurs, M. le maire en a profité pour présenter le nouveau secrétaire général, M. Hugo Albertin, récemment arrivé au sein du personnel communal ainsi que les nouveaux représentants de la gendarmerie locale.

A noter, la présence de Mme la députée, Pascale Boyer et du conseiller départemental, M. Rémi Oddou qui se sont également exprimés à la tribune. Ce dernier ayant démontré ses talents de sportif d'endurance en participant au trail.

Présents également, Mme Michelle Lesbros, veuve du sénateur et ancien 1er magistrat de La Saulce, Mme Claudie Joubert, 1ère éducatrice de Vitrolles et le chef de corps des sapeurs-pompiers de Gandières, M. Grégory Favier.

Rdv est d'ores et déjà pris pour l'édition 2021 en espérant que la pandémie soit derrière nous et la météo plus clémente.



1^{er} Trail de La Saulce

Le 30 août dernier s'est tenu sur le territoire de notre belle commune la première édition du « Trail de la Saulce » avec comme objectif de faire connaître notre beau village sur deux parcours (7 et 10 km), attrayants mais non moins sportifs. Il y avait au départ 80 participants, ce qui laisse envisager de prochaines éditions.

Cette manifestation, parfaitement orchestrée par le tandem Yannick Bertrand et Jacques Puglia sous l'égide de La Saulce Animation, a rencontré un vif succès nonobstant des conditions météorologiques et sanitaires particulièrement difficiles. L'ensemble des participants ont pris plaisir tant à évoluer sur les sentiers escarpés communaux qu'au cœur de notre bourg. Tous attendent avec impatience l'édition 2021. Un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles, à la fédération



d'athlétisme de gap ainsi qu'au partenaires, la table de Vincent de la Saulce, le 4RC, Intersport, aviva, Poincelet TP pour leurs participations.



Sport boules

Le 27 août 2020, 1^{er} jour de la fête votive, le traditionnel concours de boules lyonnaise s'est déroulé dans une ambiance conviviale sous un soleil radieux et une chaleur estivale.

L'équipe composée d'Eliane CHAILLOL, Charles VINCENT et Fred DOURY est sortie victorieuse en s'imposant devant celle de Muriel AYE, Bernard LONG et Eric OLIVA et Christian SIBEUD.

Bravo à tous les participants



Rallye Gap Racing

Un beau dimanche d'août marqué par le passage du rallye Racing GAP, où tous les concurrents sont passés dans le centre du village pour le plus grand plaisir des fans de voitures. Ils ont pu avoir un petit déjeuner offert par la Saulce animations avec la participation de nos commerçants. De nombreux saulcetiens étaient présents pour encourager les concurrents.



École et petite enfance

Rentrée scolaire

Le 02 septembre, les enfants scolarisés sur La Saulce ont retrouvé le chemin de l'école par une journée ensoleillée en présence de la députée de notre circonscription Mme Pascale Boyer.

En préambule, les enfants ont été accueillis à l'extérieur devant le portail par leurs enseignants respectifs avant de rejoindre leurs salles de classe.

Les effectifs sont en croissance avec 152 élèves. Deux nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique.

En soutien des professeurs, 3 atsem sont présentes au côté des maternelles.

Covid-19 oblige, nous adoptons des mesures de protection sanitaire et de nettoyage régulier des salles de classe et lieux de vie.

A noter : reprise de l'aide aux devoirs après les vacances de la Toussaint qui consiste en un accompagnement éducatif après les cours.



LE CENTRE AÉRÉ

Le centre de loisirs a pu reprendre ses activités durant les vacances scolaires.

Ces dernières sont adaptées en fonction des âges des enfants. A chaque semaine son thème !

Les activités spécifiques telles que raft, escalade, équitation... sont encadrées par des prestataires disposant des agréments nécessaires.

Point sur les finances communales

Budget

Le conseil municipal en date du 01/07/2020 a approuvé les comptes administratifs ainsi que les comptes de gestion de l'exercice 2019.

En 2019, l'approbation des comptes administratifs présentés par l'adjoint aux finances, Mikaël Garnier, faisant ressortir une situation financière saine avec un excédent global consolidé c'est-à-dire en cumul des 3 budgets (Principal, Eau et Ecole) de 1,2 millions d'euros.

Une gestion rigoureuse permet à notre municipalité de maintenir les taux des impôts locaux en vigueur ce qui signifie qu'aucune augmentation d'impôts au titre de la part communale n'est envisagée.

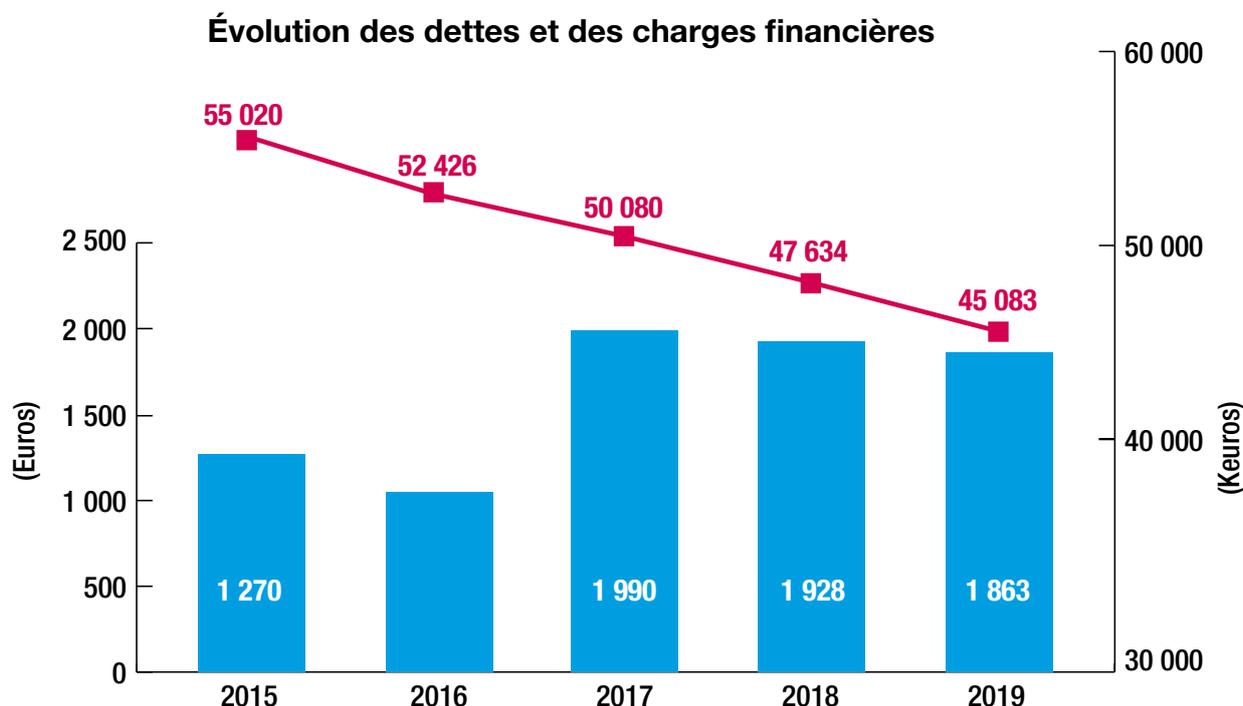
En outre, les subventions aux associations locales qui participent tant au vivre ensemble qu'au dynamisme et à l'attractivité de notre commune sont maintenues identiques à l'année 2019.

Reconduction budgétaire également concernant les fonds alloués au CCAS qui œuvre aux bénéfices des plus modestes de nos concitoyens et intervient dans les actions et activités sociales.

Focus dépenses de fonctionnement (source DGFIP) : Des dépenses optimisées et rationalisées

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	214	587	372	209
Charges de personnel	248	602	490	275
Charges de gestion courante	114	332	162	108
Charges réelles financières	28	84	29	16
Charges réelles exceptionnelles	6	4	7	5

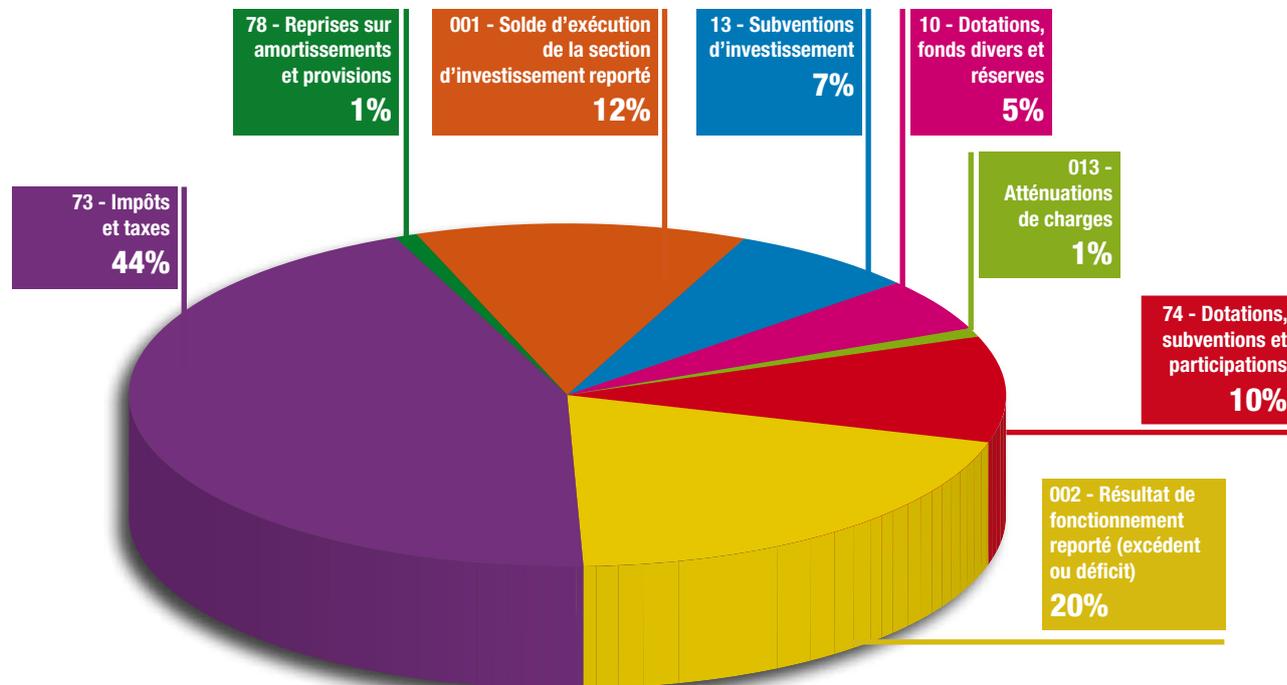
Un endettement maîtrisé



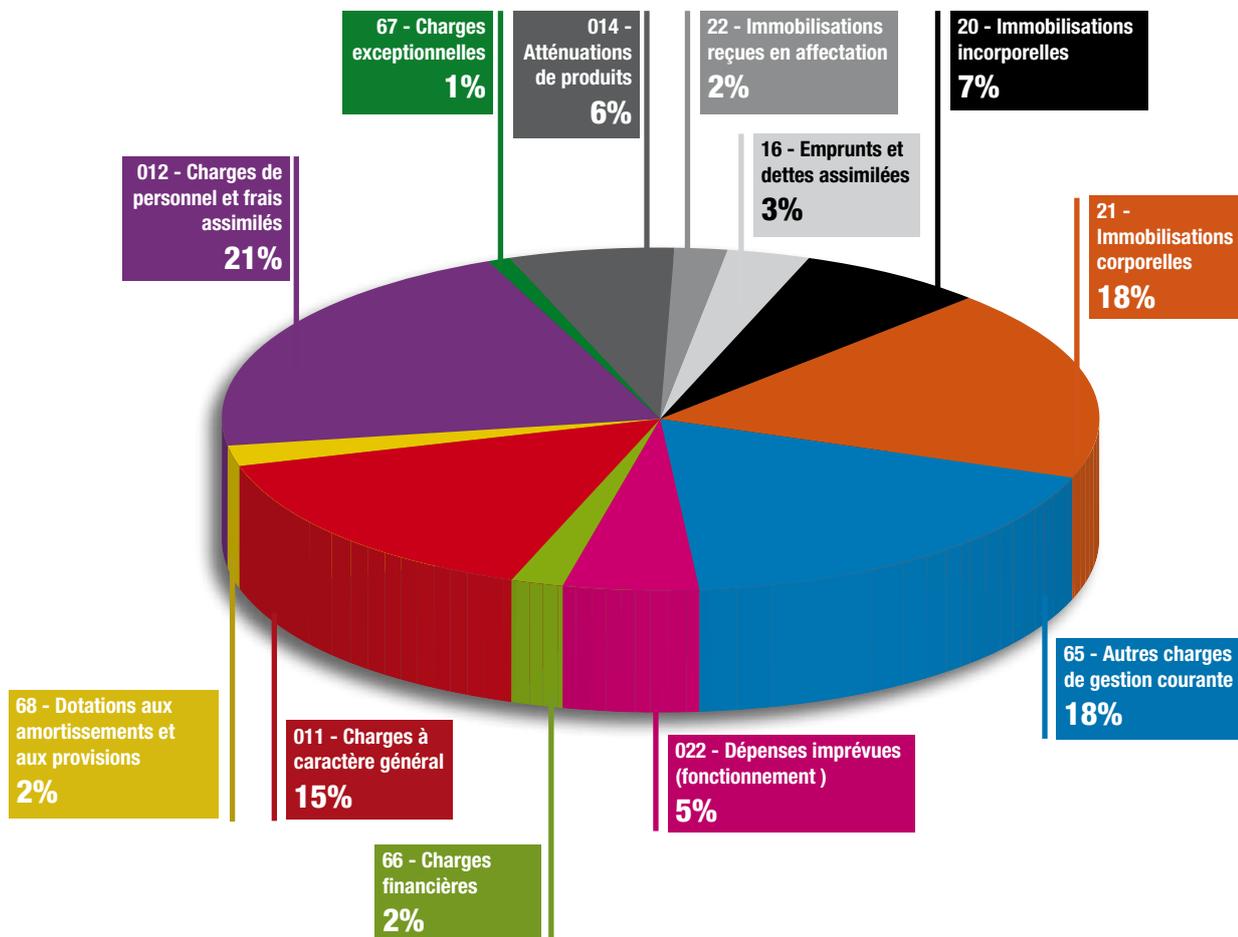
Point sur les finances communales

Présentation du budget principal M 14 prévisionnel au titre de l'exercice 2020
par poste de dépenses et recettes en %

Recettes prévisionnelles 2020 ventilées par poste



Dépenses prévisionnelles 2020 ventilées par poste



STOP AUX INCIVILITÉS

Nous ne pouvons que déplorer le comportement irrespectueux et les actes d'incivilités commis par une minorité de nos concitoyens.

Nous constatons régulièrement le dépôt d'encombrement, des déjections canines, des papiers et mégots jetés sur la voie publique, des véhicules stationnant en infraction du code de la route, etc.

Gardons à l'esprit qu'outre les nuisances générées ces actes inadmissibles coûtent à notre collectivité en termes d'heures de travail consacrées par nos agents municipaux à la résorption de ces attitudes déplorables.



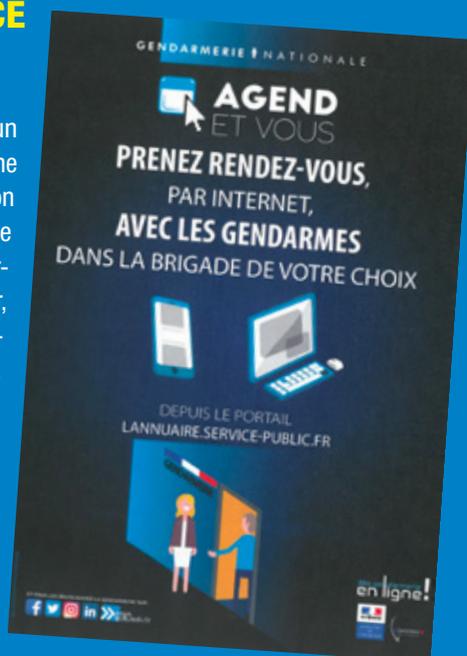
Rappelons que pour éviter ces désagréments de nombreuses solutions existent : déchetterie des Piles, ramassage ponctuel des encombrants (sur inscription sur le site de l'agglomération Gap, Tallard, Durance ou par téléphone au 04.92.54.27.29), distributeurs de sacs pour déjections canines, conteneurs de tri sélectif, corbeilles, places de stationnement...

N'oublions qu'en démocratie la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

MISE EN ŒUVRE DU SERVICE AGEND-ET-VOUS

La gendarmerie nationale a mis en place un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne « AGEND-ET-VOUS » qui permet à la population de prendre des rendez-vous avec un gendarme d'une gendarmerie de son choix, depuis l'interface usager : <https://annuaire.service-public.fr>, dans le cadre de cinq motifs prédéfinis : préjudice matériel, préjudice corporel, signalement, formalité administrative, autre.

Ce dispositif permet d'améliorer les modalités d'accueil du public, de traiter des situations non urgentes, de disposer d'un outil souple et agile en utilisant des outils numériques permettant d'organiser et repenser les modalités de rendez-vous au sein de la gendarmerie nationale.



MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE NOS COMMERÇANTS



La commune a décidé d'exonérer de droits de terrasses nos commerçants ainsi que d'autoriser ceux disposant d'une terrasse extérieure de s'étendre sur le domaine public afin de leur permettre de respecter la distanciation physique requise dans le cadre des gestes barrières. Par ailleurs, notre municipalité a fourni gracieusement des parois en plexiglass et masques.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Un bel élan de solidarité



Nous remercions très chaleureusement les couturières et couturiers bénévoles qui ont répondu présent à l'appel lancé par la commune dans le cadre de la confection de masques en tissus.

La solidarité et l'entraide ont permis le succès de cette opération de prévention sanitaire.

En effet, grâce au dévouement, à l'implication et au savoir-faire de nos bénévoles couturières et couturiers l'objectif de production de masques a été atteint.

La municipalité salue ce bel élan de solidarité et remercie chaleureusement celles et ceux qui ont contribué par leur collaboration à la protection de leurs concitoyens face à l'épidémie virale.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le détail des délibérations des séances des Conseils Municipaux sont accessibles en Mairie ou fond l'objet de diffusion sur le panneau d'affichage ou sur le site de la commune.



ENVIRONNEMENT

Dans la mesure des stocks disponibles :

Les habitants de maisons individuelles des communes de Gap, La Freissinouse, Pelleautier, Claret, Curbans, Barillonnette, Châteauevieux, Esparron, Fouillouse, Jarjayes, Lardier&Valença, Lettret, Neffes, La Saulce, Sigoyer, Tallard, Vitrolles peuvent acquérir :

- un composteur pour 15€ ;
- un bio-seau pour 2€50.

Pour ce faire, prendre rendez-vous au **04 92 53 15 85** (Direction du Nettoyement et Gestion des déchets aux Services Techniques Municipaux, 31 route de la Justice à Gap). Pour le rendez-vous, se munir d'un justificatif de domicile, paiement par chèque ou espèces.

Prise de fonction du Conseil Municipal



M. Roger Grimaud a été reconduit dans ses fonctions lors du 1^{er} conseil municipal post confinement qui s'est tenu le 25 mai 2020.

M. le Maire a tenu à remercier sa famille pour le soutien apporté toutes ses années dans son engagement politique et, dans un esprit de rassemblement, à souhaiter que tous les conseillers unissent leurs forces en vue d'œuvrer pour la réussite de La Saulce.

La séance a également donné lieu à l'élection des 5 adjoints.

Dans l'ordre protocolaire ont été élus : **Bernard LONG** (travaux, espaces verts, sécurité, agriculture, transition énergétique), **Carole LAMBOGLIA** (affaires scolaires et périscolaires, médiathèque), **Jacques PUGLIA** (associations, culture et animation), **Mélie GAILLARD** (affaires sociales, cadre de vie, jeunesse) et **Mikaël GARNIER** (finances, développement économique, communication).

A noter l'ensemble des conseillers municipaux de l'équipe de M. le Maire dispose de délégations gage d'implication active au service de notre village :

Yannick BERTRAND : VRD, éclairage public

Jean-Christian GRIMAUD : ressources humaines, finances et conseil

Caroline PISARRO : CCAS et affaires sociales

Catherine MAILLET : marchés, commerces ambulants, fêtes et animations

David FERAUD : commerces, artisanats et tourisme

Mickaël FAVAZZO : Sports, animation jeunesse et loisirs

Géraldine MACE : petite enfance, affaires scolaires et périscolaires

Régine PEYROT : associations, boules

Aurélié BONNET : ressources humaines, communication, jeunesse

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA COMMUNE

Hugo ALBERTIN a pris ses fonctions à la tête des services de la Mairie de la Saulce le 24 août dernier. Après un parcours universitaire dédié à l'ingénierie de projets et des politiques publiques, il réussit les concours de la Fonction Publique Territoriale. Il a précédemment occupé plusieurs postes dans la gestion des finances avant d'accéder au poste de Directeur Administratif et Financier dans une commune de 10 000 habitants en région Lyonnaise.



Hugo ALBERTIN :

« J'ai pris mes fonctions le 24 août 2020. C'est la période de la fête du village.

Je ressens une vraie énergie chez les élus et les agents.

Je suis rapidement rentré dans les dossiers et j'ai pu constater que la commune est dynamique. De nouveaux dossiers m'attendent, c'est un vrai challenge pour moi. »

Remerciements non exhaustifs

Cette année a été une année exceptionnelle à cause du Covid.

Nous tenions à remercier les services de la Préfecture ainsi que la brigade de Gendarmerie sur qui nous avons pu compter et nous appuyer pour l'organisation des différentes manifestations avec des protocoles strictes et complexes mais indispensables au bon déroulement des festivités et à la protection de la population.

Dans le cadre du trail nous remercions les chevilles ouvrières de cet évènement : organisateurs, bénévoles, fédération d'athlétisme représentée par M. Gilles BROCHIER...

Remerciements aux donateurs de lots : la table de Vincent de la Saulce, Intersport, Aviva, l'entreprise Poincelet...

Également un grand merci aussi au service technique et au secrétariat de la mairie qui ont été présents tout au long des animations.

SALLES MUNICIPALES

La mairie a de nouveau autorisé l'accès aux salles nécessaires aux activités de nos associations. Des protocoles sanitaires sont à respecter sous la responsabilité des organisateurs. Révision des tarifs de la location des salles communales à destination du public avec des prix préférentiels accordés aux résidents de La Saulce et associations locales (réservations et tarifs consultables en Mairie).

PORTAGE DES REPAS

Le CCAS met à votre disposition un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par un traiteur local. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, en Mairie au **04.92.54.20.13**. Le détail des modalités ainsi qu'un bulletin d'inscription sont annexés au journal.

TRANSPORTS EN COMMUN

Tous les transports du réseau en bus sont gratuits et desservent très régulièrement le village. Le guide 2019/2020 est disponible en Mairie. Les horaires, lignes et arrêts sont indiqués sur le site de l'agglomération Gap, Tallard, Durance.

État Civil

ILS SONT NÉS

Louna BAYOL PEIRONE née le 08/01/2020
Louis ANTOINE né le 11/01/2020
Camille PETITJEAN né le 24/01/2020
Maël LONG né le 26/01/2020
Lise SOBOUL née le 28/01/2020
Nélya LOURADI née le 09/03/2020
Romane AMESSAN née le 16/03/2020
Garance DESOLÉ née le 19/05/2020
Sharonn DUPAS née le 29/07/2020
Lyana LACROIX née le 18/08/2020
Gabriella FELIX née le 20/08/2020
Mathieu SILVA LEMOS né le 21/08/2020
Maé JOURDE né le 26/08/2020

ILS SE SONT MARIÉS

Sébastien BERNIER et Aurore HAUCHECORNE
le 17/09/2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jacky dit Tatin DEBARD le 17/02/2020
Silve GAYDON le 06/07/2020
René GRIMAUD le 02/09/2020

INFOS SERVICES DE PROXIMITÉ

Le cabinet d'infirmiers de Mme **Troja** et Mme **Chaneac** est transféré au 50 rue de Provence à La Saulce

Soins au cabinet ou à domicile tous les jours sur RDV. Contact : 06 07 85 27 22

Infirmier



Agenda

DATE	ÉVÈNEMENT
14 et 15 novembre	Concours de belote
28 novembre	Représentation théâtrale (salle polyvalente à 15h00) du groupe L'envie de jouer « La Pastorale Maurel »
29 novembre	Théâtre, la Saulce Animation
A partir du 5 décembre	Pour une durée d'une semaine : Exposition de crèches tous les jours de 14 h à 17 h
4, 5 et 6 décembre	Marché de Noël
18 décembre	Boum du Père Noël
20 décembre	Jeux gonflables, la Saulce Animation
24 décembre	Messe de Noël à 18h

Les évènements seront maintenus, sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires liées au COVID.

Infos utiles

HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI AU JEUDI	9 h 00 – 12 h 00	15 h 45 – 17 h 45
VENDREDI	9 h 00 – 12 h 00	
SAMEDI	10 h 00 – 12 h 00	

MÉDIATHÈQUE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI ET VENDREDI		15 h 30 – 18 h 30
MERCREDI	9 h 00 – 12 h 00	15 h 00 18 h 30

Tél : 04.92.21.90.81 - Mail : mediatheque@lasaulce.fr



Mairie de
La Saulce

Le Village - 05110 LA SAULCE
Tél. : 04 92 54 20 13 / Fax : 04 92 54 21 41
mairie@lasaulce.fr

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.lasaulce.fr

Éditeur : Mairie de La Saulce - Dépôt légal n°2001-08
Conception / Réalisation : Païta Communication
Directeur de publication : Roger GRIMAUD
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction
Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS, présidents et membres des associations de La Saulce.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.